



Extrait du Elus communistes et apparentés de Vénissieux

<http://gec.venissieux.org/Une-commission-locale-pour-lutter,21>

Une commission locale pour lutter contre la grande pauvreté

- Lettre des élus -

Date de mise en ligne : lundi 20 octobre 2008

Date de parution : septembre 2008

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits réservés

Baisse du pouvoir d'achat, précarité, augmentation du nombre de travailleurs pauvres, paupérisation de nombreuses familles : des milliers de personnes ne parviennent plus à joindre les deux bouts. Face à cette situation alarmante, fruit d'une politique gouvernementale qui prend aux pauvres pour donner aux riches, la ville de Vénissieux vient de mettre en place une commission locale de lutte contre la grande pauvreté. Etat des lieux.

Une commission locale pour lutter contre la grande pauvreté

La situation est alarmante et très préoccupante. La politique libérale en cours depuis maintenant une dizaine d'années fait des ravages considérables dans les différentes couches de la société. La grande pauvreté s'étend à tous les niveaux, détruit les cellules familiales, fragilise les liens sociaux. Contrairement aux idées reçues, la pauvreté ne concerne pas que les chômeurs, marginaux ou rmistes, elle affecte aussi la population active (cf encadré page 2 relatif aux chiffres sur l'augmentation du nombre de travailleurs pauvres), notamment les structures monoparentales et les femmes dans leur ensemble. Vénissieux, pas plus que l'agglomération lyonnaise, n'échappe au phénomène et c'est la raison pour laquelle le groupe des élus communistes et apparentés soutient la création d'une commission locale de lutte contre la grande pauvreté. Car le temps presse !

Plusieurs objectifs

Cette commission, qui faisait partie des engagements pris par l'équipe municipale lors des dernières élections, s'est fixé quatre objectifs précis : repérer les personnes sur Vénissieux qui ne se font pas connaître auprès des services sociaux ; adapter l'action sociale de la Ville à cette nouvelle forme de pauvreté ; apporter des réponses ciblées aux besoins des personnes ; ouvrir le débat à tous les acteurs de la commune, ses habitants et le porter auprès de l'Etat et des collectivités ad hoc, qui ne peuvent se dédouaner de leurs responsabilités.

Les deux premiers axes de travail prioritaires sont déjà bien définis. Les femmes et les enfants et la santé au sens large -physique et psychologique- des populations les plus fragilisées feront l'objet de toutes les attentions. La commission

pourra s'appuyer sur des bases analytiques concrètes de la pauvreté comme le diagnostic partenarial de la santé à Vénissieux réalisé par la Ville en 2007 ou encore à travers la mise en oeuvre d'une étude établie par un prestataire pour rendre compte précisément de la situation sociale en 2008.

Une commission ouverte

Trois collègues devraient composer la commission : un pôle des élus municipaux et d'un représentant par groupe du conseil municipal ; un pôle des directions municipales (service de la solidarité et de l'action sociale, de l'Education enfance et santé, de la prévention sécurité et des formalités administratives) ; enfin, une ouverture à la société civile avec la présence de personnes physiques ou morales ayant des compétences dans ce domaine (associations, professionnels, partenaires institutionnels, etc).

C'est un énorme chantier auquel s'attelle cette commission car les situations de détresse, l'isolement monoparental et la précarité dans le monde du travail suivent une courbe exponentielle. Aiguillon dans ce domaine, la ville de Vénissieux aura besoin du concours de tous afin d'engager un débat avec les forces vives de notre pays. Car ni l'Etat, ni les collectivités territoriales ne sauraient se soustraire à leurs devoirs. A l'aune de la politique menée par le tandem Sarkozy-Fillon, le pari n'est pas gagné. Mais chacun sera alors face à ses responsabilités !

« Apporter de nouvelles réponses sociales ! »

Interview de Michèle Picard,

adjointe à la politique sociale (en photo ci dessus)

A Vénissieux et dans l'agglomération lyonnaise, comment évolue la grande pauvreté ? Touche-t-elle de nouvelles couches sociales ?

MICHELE PICARD : « Elle s'est développée, à Vénissieux comme partout en France, et prend des formes

nouvelles. Les femmes principalement sont touchées par les bas salaires, le travail précaire, les temps partiels. Les enfants en subissent les conséquences, tant familiales que psychologiques. Le nombre de travailleurs pauvres augmente et de nombreux SDF, il faut le savoir, ont un emploi. On se rend compte que le moindre accident de la vie peut faire basculer dans la pauvreté de nombreuses personnes. Ne serait-ce que tomber malade peut avoir des conséquences insurmontables, faute de versements des indemnités journalières. Ça, c'est la part visible de l'iceberg. La part moins quantifiable en quelque sorte, c'est la déstabilisation de la cellule familiale, les cas de grande détresse morale ou psychologique qui s'accroissent, avec des liens sociaux très fragilisés. La pauvreté remet en cause la nature même de l'individu : les enfants perdent leurs repères, les jeunes sont tentés par le repli social, tandis que les parents sont touchés dans leur intégrité morale car ils ne parviennent plus à remplir leur rôle éducatif, leur rôle de protection. »

En quoi cette commission peut-elle vous aider à lutter contre la grande pauvreté ?

M.P : « Le travail social, ça n'est pas uniquement une question financière, même si l'Etat en diminuant toutes ses dotations vers les collectivités nous pénalise gravement. Ce nouvel instrument va nous permettre de mieux adapter nos aides, notre écoute à une grande pauvreté dont la nature a profondément changé. Il va éclairer aussi ce que j'appellerai la « misère cachée », comme le recours à la prostitution occasionnelle pour boucler les fins de mois. Il doit enfin nous permettre de toucher et de connaître une population qui, comme les jeunes notamment, ne vient pas dans nos services par crainte et par peur d'être dévalorisée. »

Avec la réforme de la dotation de solidarité urbaine, la création du revenu de solidarité active, le gouvernement n'aggrave-t-il pas une situation explosive ?

M.P : « Le RSA va augmenter le nombre d'emplois précaires et sous-payés tout en pénalisant d'autres salariés. Avec cette réforme, le tandem Sarkozy-Fillon fait basculer les pauvres dans encore plus de pauvreté et crée une nouvelle catégorie sociale : celle du travailleur pauvre. La réforme de la dotation de solidarité urbaine marque aussi une nouvelle étape dans la discrimination. Ce sont les communes dont les populations sont pauvres qui vont payer. Les grandes ambitions et le plan banlieue de Nicolas Sarkozy sont donc en échec ! »

De plus en plus

de travailleurs pauvres

Selon le Haut Commissariat aux Solidarités, en l'espace de 7 ans, le nombre de ménages pauvres est passé en France de 1,7 millions à près de 2 millions. Cette année, près de quatre français sur dix ont déjà renoncé à un soin en raison de son coût.

Enfin, dans son rapport annuel, la Fondation de l'Abbé Pierre estime à 3 millions de personnes non ou mal-logées, auxquelles s'ajoutent près de 6 millions de personnes en situation de réelle fragilité de logement à court ou moyen terme.